



CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE HAUT NIVEAU

La cohérence des politiques au service du développement et les migrations

Jeudi 12 février 2009

11h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30

Parlement européen, Bruxelles, Salle 1A002

Note d'information générale

Objectif : organiser une conférence parlementaire de haut niveau à Bruxelles, en février 2009, pour confronter des idées et des expériences concernant l'impact des politiques migratoires (et autres politiques non liées au développement) des États membres de l'UE et de l'OCDE sur le développement des pays d'origine des migrants. Cette question fait l'objet de débats sur ce qu'il est convenu d'appeler « la cohérence des politiques au service du développement (CPD) ». Cette manifestation aura un effet de sensibilisation et aidera à discuter des migrations en meilleure connaissance de cause. Elle pourrait aboutir à la création d'un groupe d'études parlementaire sur la cohérence des politiques au service du développement et les migrations qui pourrait assurer un suivi des questions de migrations et de CPD et échanger des informations sur les pratiques exemplaires.

Raison d'être : quel est l'effet des décisions en matière de politique migratoire prises par les États membres de l'UE et de l'OCDE sur les progrès économiques et sociaux des pays d'origine des migrants ? C'est la question fondamentale que pose le débat sur la cohérence des politiques au service du développement dans le domaine des migrations. La conférence proposée a pour finalité de sensibiliser les parlementaires aux problématiques liées à ce débat. Elle s'articulera autour de présentations des données disponibles sur l'évolution des flux migratoires des différentes régions d'origine soulignant les spécificités des questions de CPD. Elle offrira un espace politique pour confronter des idées et des expériences sur des thèmes liés aux politiques migratoires et à leur dimension « développement » dans les pays d'origine des migrants. Les débats entre parlementaires seront amorcés par des intervenants principaux et des experts de haut niveau. La conférence mettra en évidence les expériences des pays de l'UE et de l'OCDE s'agissant des diverses dimensions des migrations internationales, y compris les débats entourant les flux migratoires de travailleurs hautement qualifiés ou peu qualifiés, les différences de perspective des pouvoirs publics entre pays d'origine, de transit et de destination, les migrations en provenance de l'Est, l'intégration et la circulation, etc. La conférence comprendra des interventions de pays de l'OCDE non membres de l'UE ainsi que des États ACP s'inspirant de l'expérience du Mexique, des États-Unis, du Canada et de pays de la région Asie/Pacifique. Comme cette conférence coïncidera avec la session de l'Assemblée parlementaire paritaire UE-ACP, une attention particulière sera accordée aux perspectives des migrations internationales, dont la question des migrations régionales. En facilitant le libre débat et la mise en commun de solutions créatives, la conférence permettra

de mieux se rendre compte à quel point il est souhaitable d'adopter une approche pluridimensionnelle de la politique migratoire, et de parvenir à plus de cohérence entre les politiques migratoires et les politiques de développement, trop souvent appréhendées séparément par les autorités nationales. La dimension culturelle des migrations sera prise en compte et le dialogue interculturel entre participants originaires de pays ou de continents différents confèrera une dimension supplémentaire aux débats.

Les migrations figurent parmi les priorités politiques à l'échelle mondiale comme l'ont montré les conférences de suivi du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement (Bruxelles 2007 et Manille 2008). La question des migrations est d'une grande pertinence pour le débat sur la cohérence des politiques : l'UE a proposé un cadre spécifique pour la mise en cohérence des politiques au service du développement dans la Communication d'avril 2005 de la Commission intitulée « Cohérence des politiques au service du développement - Accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ». C'est ainsi qu'en mai 2005, le Conseil de l'UE a adhéré aux engagements de CPD dans 12 secteurs : échanges, environnement, réchauffement climatique, sécurité, agriculture, pêcheries, dimension sociale de la mondialisation, migrations, recherche et innovation, société de l'information, transport et énergie. Cette importance accordée à la CPD a été confirmée par le Consensus européen pour le développement, et la cohérence des politiques est désormais considérée comme une contribution importante au développement venant s'ajouter à l'aide.

La CPD fait partie des priorités politiques de nombreux pays. Dans l'optique des migrations, ces pays sont les pays d'origine, de transit, de destination et de retour, et l'on recense de plus en plus de pays qui relèvent des quatre catégories à la fois. La conférence proposée éclairera les décideurs et les encouragera à promouvoir une législation relative aux migrations propice au développement.

Les organismes parrainant la conférence sont bien placés pour faciliter ce dialogue sur les migrations et le développement. L'OCDE possède une longue expérience des travaux sur à la fois la CPD et les migrations internationales, et collabore étroitement avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre d'une approche commune ouest-africaine de la problématique des migrations. Entre-temps, la Commission européenne a préparé un document de travail des services de la Commission sur les migrations et la cohérence des politiques, qui fait partie de sa Communication d'avril 2008, et préparera un deuxième rapport de l'UE sur la CPD pour septembre 2009. Le Partenariat Afrique-UE sur les migrations, la mobilité et l'emploi institué en 2007 témoigne d'une volonté de traiter les questions liées aux migrations et la mobilité dans le cadre de la lutte contre les disparités des marchés du travail dans le contexte UE-Afrique. La conférence constituera une précieuse source d'informations, elle permettra de confronter les expériences et offrira un cadre privilégié où l'OCDE et l'UE pourront concerter leurs efforts afin de promouvoir la cohérence au service du développement.

Pour en savoir plus :

www.oecd.org/development/policycoherence

www.oecd.org/migration

www.oecd.org/dev

www.oecd.org/swac

www.ec.europa.eu/development

www.europarl.europa.eu